



Achat d un vehicule d occasion a un particulier

Par **frank66**, le **05/04/2009** à **14:35**

Bonjour,

j ai fait l aquisition d un vehicule le 27/03/09 et trois jours après elle est en panne impossible de rouler . le vendeur particulier et mecannicien . il est venus la voir 2 fois est il a diagnostiquer une bielle defectueuse il veut bien la reparer mais doit il mettre des pieces de rechange neuves ou d occasion ? qu elles son mes recours si il y a .de plus j ai remarquer que le controle technique na pas signaler sur le pv que le bouton des warning est defectueux et q une veilleuse est cassée doivent ils le notifier sur le pv? car si c est le cas il y a escroquerie de la part du controleur technique car le pv est neant de toutes anomalies merci de me repondre